

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 822

8 avril 2013

SOMMAIRE

2010 Capital S.A.	39443	Rowan Holdings Luxembourg S.à r.l.	39452
agri.capital Group S.A.	39410	Rowan Offshore Luxembourg S.à r.l.	39451
AmTrust Holdings Luxembourg	39410	ROYAL Luxembourg SOPARFI S.A.	39442
Black Star SA	39443	Schmatz & Partners Luxembourg	39445
Caroline Holdings S.à r.l.	39450	Sif S.A.	39452
Financial Varim Holding S.A.	39414	Sigma Immobilière S.à r.l.	39446
Gemstone 1 S.à r.l.	39414	Sitassur S. à r.l.	39444
Genetrix	39448	Skol International Development Luxem- bourg	39444
Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l.	39414	SND (Luxembourg)	39444
Hollen S.à r.l.	39423	Solpanel S.A.	39444
Immo Belle Vue S.à r.l.	39442	Sustainable Energy One S.A.	39445
Les Canonniers S.à r.l.	39442	Sveta Investments S.A.	39447
Lux-Home Concept S.A.	39442	Tata Consultancy Services Luxembourg S.A.	39446
Manwin Holding Sàrl	39423	T-C Neuperlach Development S.à r.l.	39445
Mars Propco 10 S.à r.l.	39433	Tooris Estates S.A.	39456
Mars Propco 18 S.à r.l.	39441	Tracol Construction S.A.	39446
Mars Propco 20 S.à r.l.	39441	Tracol Renovation S.à r.l.	39449
Mars Propco 21 S.à r.l.	39441	T.S.L. S.à r.l.	39450
Matra Investment S.A.	39410	UBS Luxembourg Sicav	39449
Mercury Finance S.à r.l.	39448	Valéan	39449
National Business Center S.A.H.	39413	Venice Luxco S.à r.l.	39449
One Aim S. à r.l.	39446	Vestar CCS 1 S.à r.l.	39456
Orange Cannelle S.A.	39451	Vestar CCS 3 S.à r.l.	39451
PayPal 2 S.à r.l.	39448	Way Co-Invest S.à r.l.	39434
Polaris Finance Co S.à r.l.	39424	Webster International S.à r.l.	39413
Promocampos S.à r.l.	39445	Xevin Investments S.à r.l.	39443
RDC Drilling International S.à r.l.	39447	Yellone Finance S.A.	39443
RDC International S.à r.l.	39447	Y.E SA	39450
RDC Offshore Luxembourg S.à r.l.	39453		
Riverwood S.A.	39453		

AmTrust Holdings Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 142.739.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2013027588/14.

(130033966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

agri.capital Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 7, rue Nicolas Bové.
R.C.S. Luxembourg B 132.659.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2013.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2013027571/14.

(130033668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Matra Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 150.459.

In the year two thousand and thirteen, on the seventh of January.

Before Us, Maître Carlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg, in replacement of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed,

THERE APPEARED:

Sorolla Foundation, a foundation incorporated and existing under the laws of Lichtenstein, having its registered office at 8, 9496 Balzers Fürstentum Lichtenstein, registered with the Lichtenstein Trade Register number FL-0002.043.535-8 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mrs Arlette Siebenaler, private employee, residing professionally in Luxembourg,
by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole current shareholder of Matra Investment S.A., a Luxembourg société anonyme with registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 150.459 and having a share capital of one million three hundred thousand euro (EUR 1,300,000.-) (the Company). The Company has been migrated from the Netherlands Antilles to Luxembourg by a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, on December 9, 2009, published in the Mémorial C, number 252 of February 5, 2010. The articles of incorporation have been modified by a notarial deed January 8, 2010, published in the Mémorial, C, number 532 of March 11, 2010.

That the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the share capital of the Company with effect as from 31 December 2012 by an amount of EUR 43,319,542 (forty three million three hundred nineteen thousand five hundred forty two euro) in order

to bring the share capital of the Company from its present amount of EUR 1,300,000.- (one million three hundred thousand euro) to EUR 44,619,542 (forty four million six hundred nineteen thousand five hundred forty two euro) by way of issuance of 43,319,542 (forty three million three hundred nineteen thousand five hundred forty two) new shares of EUR 1.- (one euro) each; having same rights and obligations as the existing shares.

The increase of capital will be realised by incorporation into capital of a certain, liquid and fully enforceable claim against the company and in favour of the sole shareholder.

Subscription and Payment

The 43,319,542 (forty three million three hundred nineteen thousand five hundred forty two) new shares are subscribed by the sole shareholder Sorolla Foundation, here represented by Mrs Arlette Siebenaler, previously named, by virtue of a proxy hereto attached.

The new shares thus subscribed are fully paid up by the incorporation into capital with effect as from 31 December 2012 of a claim of the amount of EUR 43,319,542 (forty three million three hundred nineteen thousand five hundred forty two euro) existing against the Company and in favour of Sorolla Foundation.

In accordance with articles 32-1 and 26-1 of the law on commercial companies, the claim has been described and valued in a report of International Audit Services, réviseur d'entreprises, Luxembourg, dated December 31, 2012 hereto attached.

The conclusion of the report is the following:

"Based on our review, the amount of the shareholder claims as per the interim draft financial statement dated 31 December 2012 is at least equal to Euro 43,319,542 which is to be incorporated into the share capital of the Company by the issue of 43,319,542 new shares of EUR 1 each, and that since the date of the interim Balance Sheet dated 31 December 2012, no movements on reserves have occurred, nor have any events occurred, that would reduce the amount of the shareholder claims available."

Second resolution

The sole shareholder decides to amend with effect as from the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

"The corporate capital is set at EUR 44,619,542 (forty four million six hundred nineteen thousand five hundred forty two euro) represented by 44,619,542 (forty four million six hundred nineteen thousand five hundred forty two) shares with a par value of EUR 1.00 (one euro) each."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 6,500.-.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le sept janvier.

Pardevant, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri HEL-LINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute,

A COMPARU:

Sorolla Foundation, une fondation constituée et existante selon les lois du Lichtenstein, ayant son siège social au 8, 9496 Balzers Fürstentum Lichtenstein, immatriculée auprès du registre des sociétés du Lichtenstein sous le numéro FL-0002.043.535-8 (l'Associé Unique),

ici représentée par Madame Arlette Siebenaler, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu de d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est le seul associé actuel de la société «Matra Investment S.A.», une société anonyme, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.459 et ayant un capital social de un million trois cent mille euro (EUR 1.300.000.-) (la Société). La Société

a migrée des Antilles Néerlandaises au Luxembourg suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, alors notaire de résidence à Junglinster, en date du 9 décembre 2009, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 252 du 5 février 2010. Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 8 janvier 2010, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 532 of March 11, 2010.

- Que l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 43.319.542 (quarante-trois millions trois cent dix-neuf mille cinq cent quarante-deux) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 1.300.000,- EUR (un million trois cent mille euros) à EUR 44.619.542 (quarante-quatre millions six cent dix-neuf mille cinq cent quarante-deux euros) par l'émission de 43.319.42 (quarante-trois millions trois cent dix-neuf mille cinq cent quarante-deux) actions.

L'augmentation de capital sera réalisé par l'incorporation au capital d'une créance certaine, liquide et exigible existant à charge de la Société et au profit de l'associé unique Sorolla Foundation.

Souscription et Libération

Les 43.319.542 (quarante-trois millions trois cent dix-neuf mille cinq cent quarante-deux) actions nouvelles sont souscrites par l'associé unique Sorolla Foundation, ici représentée par Madame Arlette Siebenaler, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par l'apport et la transformation en capital avec effet au 31 décembre 2012 d'une créance existant à charge de la Société et au profit de Sorolla Foundation, à concurrence du montant de EUR 43.319.542 (quarante-trois millions trois cent dix-neuf mille cinq cent quarante-deux euros)

Conformément aux articles 32-1 et 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, la créance est décrite et évaluée dans un rapport établi par International Audit Services, réviseur d'entreprises, Luxembourg, en date du 31 décembre 2012, qui restera annexé aux présentes.

La conclusion dudit rapport établi en anglais est la suivante:

"Based on our review, the amount of the shareholder claims as per the interim draft financial statement dated 31 December 2012 is at least equal to Euro 43,319,542 which is to be incorporated into the share capital of the Company by the issue of 43,319,542 new shares of EUR 1 each, and that since the date of the interim Balance Sheet dated 31 December 2012, no movements on reserves have occurred, nor have any events occurred, that would reduce the amount of the shareholder claims available."

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier avec effet au 31 décembre 2012 le premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 44.619.542 (quarante-quatre millions six cent dix-neuf mille cinq cent quarante-deux euros) représenté par 44.619.542 (quarante-quatre millions six cent dix-neuf mille cinq cent quarante-deux euros) actions d'une valeur nominale de EUR 1.00 (un euro) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 6.500.-.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. SIEBENALER et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 janvier 2013. Relation: LAC/2013/1276. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 février 2013.

Référence de publication: 2013024153/134.

(130029314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

Webster International S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 122.540.

—
EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 22 février 2013 à 15h00

le siège social et les bureaux sont déplacés vers la nouvelle adresse

6 rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Luxembourg

à effet du 25 février 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 25 février 2013.

WEBSTER INTERNATIONAL SARL

Référence de publication: 2013027511/16.

(130033333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2013.

N.B.C., National Business Center S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 31.735.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille treize, le vingt cinq janvier.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Me Jim Penning avocat demeurant professionnellement à L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stumper (L'Actionnaire unique)

Lequel comparant, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme "NATIONAL BUSINESS CENTER S.A.H.", ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stumper, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 31735, a été constituée suivant acte reçu le 22 septembre 1989, publié au Mémorial C numéro 53 de 1990.

II.- Que le capital social de la société anonyme "NATIONAL BUSINESS CENTER S.A.H." prédésignée, s'élève actuellement à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre vingt six Euros et soixante neuf Cents), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale.

III.- Que Jim Penning déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société "NATIONAL BUSINESS CENTER S.A.H."

IV.- Que Jim Penning est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que Jim Penning, en tant que liquidateur, prend à sa charge la liquidation du passif et les engagements financiers, connus ou inconnus, de la société, qui devra être terminée avant toute appropriation de quelque manière que ce soit des actifs de la société en tant qu'actionnaire unique.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. PENNING, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 28 janvier 2013. Relation: LAC/2013/3934. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2013024182/38.

(130028966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

Financial Varim Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 76.064.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

En date du 14 janvier 2013, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- Les actionnaires prononcent la clôture de la liquidation et constate que la société a définitivement cessé d'exister;
- Les actionnaires décident que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à partir du 14 janvier 2013 au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 25 février 2013.

Référence de publication: 2013027778/15.

(130033558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Gemstone 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.274.

—
Extrait des résolutions prises lors de la résolution de l'associé unique du 8 février 2013

Est nommé gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Guy HORNICK, gérant démissionnaire:

- Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 8 février 2013.

Référence de publication: 2013027797/14.

(130034107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 19.787,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 146.569.

—
In the year two thousand and twelve, on the tenth day of December,

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.569 (the Company). The Company was incorporated on May 14, 2009 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1278 dated July 2, 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, dated December 2, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 323 dated February 17, 2011.

There appeared:

Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.568 (the Sole Shareholder),

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

which power of attorney, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all of the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, seven hundred and sixty

(760) class A2 shares, one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, five hundred and eight (508) class C shares, seven hundred and eighty-five (785) class D shares and five hundred and twenty-two (522) class E shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;
2. Creation of a new class of shares, being the class F "tracker" shares (the Class F Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they are proposed to be amended in items 5. and 6. of this agenda;
3. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of one thousand three hundred and fifty-three euro (EUR 1,353) in order to bring the said share capital from its current amount of eighteen thousand four hundred and thirty-four euro (EUR 18,434), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, seven hundred and sixty (760) class A2 shares, one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, five hundred and eight (508) class C shares, seven hundred and eighty-five (785) class D shares and five hundred and twenty-two (522) class E shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of nineteen thousand seven hundred and eighty-seven euro (EUR 19,787), by way of the issue of one thousand three hundred and fifty-three (1,353) new Class F Shares;
4. Subscription for the new shares and payment of the share capital increase specified under item 3. above;
5. Amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect the creation and issuance of the new Class F Shares as proposed above;
6. Amendment to article 16.2. of the Articles;
7. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and to any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholder's register of the Company; and
8. Miscellaneous.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to create a new class of shares of the Company, being the class F "tracker" shares (the Class F Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they will be amended pursuant to the below resolutions.

Third resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one thousand three hundred and fifty-three euro (EUR 1,353) in order to bring the said share capital from its current amount of eighteen thousand four hundred and thirty-four euro (EUR 18,434), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, seven hundred and sixty (760) class A2 shares, one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, five hundred and eight (508) class C shares, seven hundred and eighty-five (785) class D shares and five hundred and twenty-two (522) class E shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of nineteen thousand seven hundred and eighty-seven euro (EUR 19,787), by way of the issue of one thousand three hundred and fifty-three (1,353) new Class F Shares.

Fourth resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription and Payment

Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to one thousand three hundred and fifty-three (1,353) newly issued Class F Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of one thousand three hundred fifty-three euro and sixty-seven cents (EUR 1,353.67), of which (i) one thousand three hundred and fifty-three euro (EUR 1,353) shall be allocated to the nominal

share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. sixty-seven cents (EUR 0.67) to the share premium account of the Company connected to the Class F Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of one thousand three hundred fifty-three euro and sixty-seven cents (EUR 1,353.67) that it held against the Company (the Receivable).

Further, it was evidenced by a certificate dated December 6, 2012, issued jointly Highland Ent VII - PRI (1) S.a r.l. and the Company that at the date of such certificate:

- «1. the Sole Shareholder is the owner of the Receivable;
2. the Sole Shareholder is solely entitled to the Receivable and possesses the power to dispose of the Receivable, which is freely transferable;
3. the value of the Receivable is one thousand three hundred fifty-three euro and sixty-seven cents (EUR 1,353.67); and
4. upon the contribution of the Receivable by the Sole Shareholder to the Company, the Receivable will be extinguished by way of confusion for the purpose of article 1300 of the Luxembourg civil code.»

Said certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further the increase in share capital, as follows:

	Shares
Highland Ent VII – PRI (1) S.à r.l.	12,500 Ordinary Shares
	1,736 Class A Shares
	239 Class A1 Shares
	760 Class A2 Shares
	1,384 Class B Shares
	508 Class C Shares
	785 Class D Shares
	522 Class E Shares
	1,353 Class F Shares
Total:	19,787 Shares

Fifth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles which shall be reworded as follows:

" **5.1.** The Company's corporate capital is set at nineteen thousand seven hundred and eighty-seven euro (EUR 19,787), represented by twelve thousand and five hundred (12,500) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), seven hundred and sixty (760) class A2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A2 Shares, and individually, a Class A2 Share), one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares, and individually, a Class B Share), five hundred and eight (508) class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share), seven hundred and eighty-five (785) class D shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares, and individually, a Class D Share), twenty-two (522) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share) and one thousand three hundred and fifty-three (1,353) class F shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class F Shares, and individually, a Class F Share, and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares and the Class E Shares, the Shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a Share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares and the Class F Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six hundred and one (601) class E shares and nine hundred and ninety-eight (998) class E-1 shares acquired on May 22, 2009 in the share capital of Privalia Venta Directa, S.L., a company incorporated under the laws of Spain, having its registered office at calle Llull, 145, Barcelona, Spain (Privalia) (the Class A Underlying Investment).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the eighty-eight (88) class A shares acquired on April 27, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A1 Underlying Investment).

The Class A2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one hundred and sixty-nine (169) class F shares acquired on October 13, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A2 Underlying Investment).

The Class B Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the nine thousand two hundred and twenty (9,220) class F shares acquired on December 30, 2009 in the share capital of Spartoo SAS, a French société par actions simplifiée with a share capital of one hundred thirty-four thousand one hundred and sixty-two euro (EUR 134,162), having its registered office at 9, rue du 19 mars 1962, 38130 Echirolles and registered with the registry of Commerce and Companies of Grenoble under number 489 895 821 (the Class B Underlying Investment).

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class C shares of NetentSec, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands (the Class C Underlying Investment).

The Class D Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the share capital of UUSEE, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (the Class D Underlying Investment).

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the share capital of Hans Investment Holding Limited, an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (the Class E Underlying Investment).

The Class F Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the thirteen thousand two hundred and eighty-six (13,286) Class A ordinary shares in the form of American depositary shares acquired on April 1, 2011 in the share capital of Qihoo 360 Technology Co. Ltd., a company incorporated in the Cayman Islands on the New York Stock Exchange (the Class F Underlying Investment)."

Sixth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting further resolves to amend Article 16.2. of the Articles which shall be reworded as follows:

" **16.2.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A shares of the Subsidiary (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A1 shares of the Subsidiary (the Class A1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A2 shares of the

Subsidiary (the Class A2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class B Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class B Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class B shares of the Subsidiary (the Class B Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class B Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class C Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class C Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class C shares of the Subsidiary (the Class C Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class C Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class D Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class D Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class D shares of the Subsidiary (the Class D Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class D Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class E Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class E Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class E shares of the Subsidiary (the Class E Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class E Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers; and

- the holders of the Class F Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class F Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class F shares of the Subsidiary (the Class F Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class F Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them."

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorised any manager of the Company, any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand Euros (EUR 2,000.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le dixième jour du mois de décembre,

par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.569 (la Société). La Société a été constituée le 14 mai 2009 suivant un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1278 du 2 juillet 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire instrumentant en date du 2 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 323 du 17 février 2011.

A comparu:

Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.568 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, les deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, les sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2, les mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B, les cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, les sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D et les cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Création d'une nouvelle classe de parts sociales, soit les parts sociales de classe F (les Parts Sociales de Classe F), ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts qui font l'objet d'une modification concernant les points 5. et 6. du présent ordre du jour;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de mille trois cent cinquante-trois euros (EUR 1.353) afin de porter le capital social de son montant actuel de dix-huit mille quatre cent trente-quatre euros (EUR 18.434) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2, mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B, cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D et cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-sept euros (EUR 19.787), par l'émission de mille trois cent cinquante-trois (1.353) nouvelles parts sociales de classe F ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;

4. Souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 3 ci-dessus;

5. Modification de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter l'émission des nouvelles parts sociales proposée au point 2 ci-dessus;

6. Modification de l'article 16.2. des Statuts;

7. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement renommées dans le registre des associés de la Société. Et

8. Divers.

Ces faits exposés, la partie comparante, agissant par le biais de son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de créer une nouvelle classe de parts sociales, soit les parts sociales de classe F (les Parts Sociales de Classe F), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts tels que modifiés en vertu des résolutions suivantes.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de mille trois cent cinquante-trois euros (EUR 1.353) afin de porter le capital social de son montant actuel de dix-huit mille quatre cent trente-quatre euros (EUR 18.434) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2, mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B, cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D et cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-sept euros (EUR 19.787), par l'émission de mille trois cent cinquante-trois (1.353) nouvelles parts sociales de classe F ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante aux nouvelles Parts Sociales de Classe F et la libération intégrale de l'augmentation du capital social:

Souscription et Libération

Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à mille trois cent cinquante-trois (1.353) Parts Sociales de Classe F nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de mille trois cent cinquante-trois euros et soixante-sept cents (EUR 1.353,67), dont (i) mille trois cent cinquante-trois euros (EUR 1.353) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. soixante-sept cents (EUR 0,67) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe F, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de mille trois cent cinquante-trois euros et soixante-sept cents (EUR 1.353,67) qu'elle détient envers la Société (la Créance).

De plus, il résulte d'un certificat émis en date du 6 décembre 2012 conjointement par Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l. et la Société que, en date de ce certificat:

- «1. L'Associé Unique est le propriétaire de la Créance;
2. L'Associé Unique est le seul autorisé à détenir la Créance et a le pouvoir de disposer de détenir la Créance, qui est librement cessible;
3. la valeur de la Créance est de mille trois cent cinquante-trois euros et soixante-sept cents (EUR 1.353,67); et
4. dès l'apport de la Créance par l'Associé Unique à la Société, la Créance sera éteinte par voie de confusion aux fins de l'article 1300 du code civil luxembourgeois.»

Ledit certificat, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Assemblée décide de noter que suite à l'augmentation du capital social, l'actionnariat dans la Société se présente comme suit:

	Parts Sociales
Highland Ent VII – PRI (1) S.à r.l.	12.500 Parts Sociales Ordinaires
	1.736 Parts Sociales de Classe A
	239 Parts Sociales de Classe A1
	760 Parts Sociales de Classe A2
	1.384 Parts Sociales de Classe B
	508 Parts Sociales de Classe C
	785 Parts Sociales de Classe D
	522 Parts Sociales de Classe E
	1.353 Parts Sociales de Classe F
Total:	<u>19.787 Parts Sociales</u>

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-sept euros (EUR 19.787), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A2, et individuellement, une Part Sociale de Classe A2), mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B sous forme nominative

ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B), cinq cent huit (508) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C), sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D, et individuellement, une Part Sociale de Classe D), cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E), mille trois cent cinquante-trois (1.353) parts sociales de classe F sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe F, et individuellement, une Part Sociale de Classe F, et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D et les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une Part Sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts sociales de Classe E et les Parts Sociales de Classe F forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les six cent une (601) parts sociales de classe E et les neuf sept cent quatre-vingt-dix-huit (998) parts sociales de classe E-1 acquises le 22 mai 2009 dans le capital social de Privalia Venta Directa, S.L., une société constituée selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à calle Lull, 145, Barcelone, Espagne (Privalia) (l'Investissement Sous-jacent de Classe A).

Les Parts Sociales de Classe A1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quatre-vingt-huit (88) parts sociales de classe A acquises le 27 avril 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A1).

Les Parts Sociales de Classe A2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les cent soixante-neuf (169) parts sociales de classe F acquises le 13 octobre 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A2).

Les Parts Sociales de Classe B tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les neuf mille deux cent deux cent vingt (9.220) parts sociales de classe F acquises le 30 décembre 2009 dans le capital social de Spartoo SAS, une société par actions simplifiée de droit français avec un capital social de EUR 134.162, ayant son siège social au 9, rue du 19 mars 1962, 38130 Echirolles, France, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 489 895 821 (l'Investissement Sous-jacent de Classe B).

Les Parts Sociales de Classe C tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe C de NetentSec, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des Îles Caïmans (l'Investissement Sous-jacent de Classe C).

Les Parts Sociales de Classe D tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans le capital social de UUSEE, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (l'Investissement Sous-jacent de Classe D).

Les Parts Sociales de Classe E tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans le capital social de Hans Investment Holding Limited, une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (l'Investissement Sous-jacent de Classe E).

Les Parts Sociales de Classe F tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les treize mille deux cent quatre-vingt-six (13.286) parts sociales de classe A sous la forme de American depositary shares acquises le 1^{er} avril 2010 dans le capital social de Qihoo 360 Technology Co. Ltd, une société dûment constituée selon les lois des Îles Caïmans et cotée à la Bourse de New York (l'Investissement Sous-jacent de Classe F)."

Sixième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 16.2. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **16.2.** Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(b) en tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement Sous-jacent de Classe A (le Revenu Net d'Investissement de Classe A), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe A1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A2 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A2 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe A2 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A2), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A2, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe B au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe B pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe B (le Revenu Net d'Investissement de Classe B), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe B, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe C au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe C pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe C (le Revenu Net d'Investissement de Classe C), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe C, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe D au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe D pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe D (le Revenu Net d'Investissement de Classe D), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe D, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe E au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe E pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe E (le Revenu Net d'Investissement de Classe E), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe E, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance; et

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe F au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe F pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe F (le Revenu Net d'Investissement de Classe F), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe F, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(c) l'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le

transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfiques sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ deux mille Euros (EUR 2.000,-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: T. SONMEZ et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 décembre 2012. Relation: LAC/2012/60028. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 15 février 2013.

Référence de publication: 2013024048/511.

(130028963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

Hollen S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 312.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 136.416.

Extrait des résolutions prises par l'associé en date du 15 février 2013

- La démission de Mademoiselle Nicola FOLEY de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé avec effet au 15 Février 2013.

Luxembourg, le 22 Février 2013.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un gérant

Référence de publication: 2013027816/14.

(130033900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Manwin Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 218.925,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 158.240.

EXTRAIT

Il est à noter que l'adresse de Mr. Fabian Thylmann, associé de la Société, a changé et est désormais la suivante: 34 Karel van Lorreenlaan, Tervuren, Belgique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2013.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013027939/15.

(130033745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Polaris Finance Co S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 175.191.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eight of February.

Before Us Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Polaris Industries Holdco LP, a Cayman limited partnership having its registered office at c/o CARD Corporate Services Ltd, Zephyr House, 122 Mary Street, P.O. Box 709, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands, represented by its general partner Polaris Industries LLC, here represented by Ms. Peggy Simon, private employee, having her professional address at 9, Rabatt, L-6402 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on February 6, 2013.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the company appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing company, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration.

Art. 1. Form. There is formed a private limited liability company (hereafter the "Company"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

The Company is initially composed of one sole shareholder, subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

Art. 2. Object. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and any other securities, including without limitation bonds, debentures, certificates of deposit, trust units, any other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form, except for borrowing from the public. It may issue notes, bonds, debentures and any other kind of debt and/or equity securities, including but not limited to preferred equity certificates and warrants, whether convertible or not in all cases. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, further or relate to its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name. The Company will have the name of "Polaris Finance Co S.à r.l.".

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. Capital, Shares.

Art. 6. Subscribed Capital. The share capital is set at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand and five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The capital may be increased, or decreased, in one or several times at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 18 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

Art. 8. Shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of one or several shares carries implicit acceptance of the Articles of the Company and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible towards the Company.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The sole shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a sole shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorization of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital, in accordance with article 189 of the Law.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

Art. 9. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Chapter III. Manager(s).

Art. 10. Manager(s), Board of Managers. The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The members of the board might be split into two categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers".

The managers need not be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without legitimate cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders' holding a majority of votes.

Each manager will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number and the duration of their mandate.

Art. 11. Powers of the Manager(s). In dealing with third parties, the manager or the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provide that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers of the Company. In case the managers are split into two categories, the Company shall obligatorily be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

If the manager or the board of managers is temporarily unable to act, the Company's affairs may be managed by the sole shareholder or, in case the Company has several shareholders, by the shareholders acting under their joint signatures.

The manager or board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxyholders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 12. Day-to-day Management. The manager or the board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager's / agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is

understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the board of managers.

Art. 13. Meetings of the Board of Managers. The meetings of the board of managers are held within the Grand Duchy of Luxembourg.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among the/those managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

A manager may be represented by another member of the board of managers.

The meetings of the board of managers may be convened by any two managers by any means of communication including telephone or email, provided that it contains a clear indication of the agenda of the meeting. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

The board of managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. In case the managers are split into two categories, at least one Category A Manager and one Category B Manager shall be present or represented. Any decisions made by the board of managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and of one Category B Manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

In case of a conflict of interest as defined in article 15 hereafter, the quorum requirement shall apply and for this purpose the conflicting status of the affected manager(s) is disregarded.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate and deliberate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members having participated.

A written decision, signed by all managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members of the board of managers.

Art. 14. Liability - Indemnification. The manager or the board of managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

The Company shall indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such manager or officer may be entitled.

Art. 15. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction conflicting with the interest of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of Shareholders.

Chapter IV. Shareholder(s).

Art. 16. General Meeting of Shareholders. If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by Law to the general meeting of shareholders.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the board of managers to the shareholders by any means of communication. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within

a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one sole shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Law by the board of managers, failing which by the supervisory board, if it exists, failing which by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by any means of communication as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the board of managers, which is final, circumstances of "force majeure" so require.

Art. 17. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted shareholders' meeting of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the manager or the board of managers by the Law or the Articles and subject to the object of the Company, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 18. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles or whose adoption is subject by virtue of these Articles or, as the case may be, the Law, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The general meeting shall adopt resolutions by a simple majority of votes cast, provided that the number of shares represented at the meeting represents at least one half of the share capital. Blank and mutilated ballots shall not be counted.

One vote is attached to each share.

Chapter V. Financial Year, Distribution of Profits.

Art. 19. Financial Year. The Company's accounting year starts on January 1st and ends on December 31st of each year.

Art. 20. Adoption of Financial Statements. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the manager or the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Appropriation of Profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatsoever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws that the profit, after allocation to the legal reserve and deduction of interim dividends if any, be distributed to the shareholders proportionally to the shares they hold as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 22. Interim Dividends. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- Interim accounts are established by the manager or the board of managers;
- These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- The decision to pay interim dividends is taken by the manager or the board of managers;
- The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened and once five percent (5%) of the net profit of the current year has been allocated to the legal reserve.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation.

Art. 23. Dissolution, Liquidation. At the time of winding up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. Applicable Law.

Art. 24. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31st, 2013.

Subscription - Payment

All the twelve thousand and five hundred (12,500) shares have been subscribed by Polaris Industries Holdco LP, prenamed.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand two hundred Euro (€ 1,200.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder resolves to:

1. Determine the number of manager at five (5).
2. Appoint the following persons as Company's managers:

- Category A Managers:

* Mr. Bennett Morgan, born in Edina, Minnesota, the United States of America, on June 16th, 1963, having his professional address at 2100 Highway 55 Medina, Minnesota 55340, the United States of America;

* Ms. Stacy Bogart, born in Newton, Iowa, the United States of America, on October 25th, 1963, having her professional address at 2100 Highway 55 Medina, Minnesota 55340, the United States of America;

* Mr. Matt Homan, born in Rochester, Minnesota, the United States of America, on June 23rd, 1971, having his professional address at Route de l'Etraz, 1180 Rolle, Switzerland; and

* Mr. Laurent Kuhlmann, born in Nancy, France, on November 28th, 1978, having his professional address at Route de l'Etraz, 1180 Rolle, Switzerland.

- Category B Manager:

* Mr. Marcel Stephany, born in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on September 4th, 1951, having his professional address at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand Duchy of Luxembourg.

The duration of the managers' mandate is unlimited.

3. Determine the address of the Company at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the entity appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le huit février.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Polaris Industries Holdco LP, un partnership constitué selon les lois des Iles Caïmans, ayant son adresse à c/o CARD Corporate Services Ltd, Zephyr House, 122 Mary Street, P.O. Box 709, Grand Cayman KY1-1107, Iles Caïmans, représenté par son limited partner, Polaris Industries LLC, représentée par Madame Peggy Simon, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 9, Rabatt, L-6402 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 6 février 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée.

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

Art. 2. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, incluant sans limitation, des obligations, tout instrument de dette, créances, certificats de dépôt, des unités de trust et en général toute valeur ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit à l'exception d'un emprunt public. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances incluant, sans limitation, l'émission de «PECS» et des «warrants», et ce convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tout transfert de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société a comme dénomination «Polaris Finance Co S.à r.l.».

Art. 5. Siège Social. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II. Capital, Parts Sociales.

Art. 6. Capital Souscrit. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Augmentation et Diminution du Capital Social. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Parts Sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une ou de plusieurs parts sociales emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés. Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social, en conformité avec l'article 189 de la Loi.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

Art. 9. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un Associé. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Chapitre III. Gérant(s).

Art. 10. Gérants, Conseil de Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Les membres peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

Les gérants ne doivent pas être obligatoirement associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification légitime, par décision de l'associé unique ou des associés représentant une majorité des voix.

Chaque gérant sera nommé par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat.

Art. 11. Pouvoirs du/des Gérant(s). Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou le conseil de gérance a tout pouvoir pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tout acte et opération conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant ou du conseil de gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

Si le gérant ou le conseil de gérance est temporairement dans l'impossibilité d'agir, la Société pourra être gérée par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par les associés agissant conjointement.

Le gérant ou le conseil de gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

Art. 12. Gestion Journalière. Le gérant ou le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelle) des gérants/mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doit être préalablement approuvé par le gérant ou le conseil de gérance.

Art. 13. Réunions du Conseil de Gérance. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Un gérant peut en représenter un autre au conseil.

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par deux gérants par n'importe quel moyen de communication incluant le téléphone ou le courrier électronique, à condition qu'il contienne une indication claire de l'ordre du jour de la réunion. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B devra être présent ou représenté.

Toute décision du conseil de gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

En cas de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 15 ci-après, les exigences de quorum s'appliqueront et, à cet effet, il ne sera pas tenu compte de l'existence d'un tel conflit dans le chef du ou des gérants concernés pour la détermination du quorum.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par «conference call» ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant et délibérant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Art. 14. Responsabilité, Indemnisation. Le gérant ou le conseil de gérance ne contracte à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par ui au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout gérant ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité de gérant ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un associé ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel gérant ou mandataire pourrait prétendre.

Art. 15. Conflit d'Intérêt. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, entrant en conflit avec les intérêts de la Société, il en avisera le conseil de gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

Chapitre IV. Associé(s).

Art. 16. Assemblée Générale des Associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par le biais de tout moyen de communication. Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation par le conseil de gérance, ou à défaut, par le conseil de surveillance, s'il existe, ou à défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par tout moyen de communication, un mandataire, lequel n'est pas obligatoirement associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil de gérance.

Art. 17. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au conseil de gérance en vertu de la Loi ou les Statuts et conformément à l'objet social de la Société, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 18. Procédure - Vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la Loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des Statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

L'assemblée générale adoptera les décisions à la majorité simple des voix émises, à condition que le nombre des parts sociales représentées à l'assemblée représente au moins la moitié du capital social. Les votes blancs et les votes à bulletin secret ne devront pas être pris en compte.

Chaque action donne droit à une voix.

Chapitre V. Année Sociale, Répartition.

Art. 19. Année Sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 20. Approbation des Comptes Annuels. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Les comptes annuels et le compte des profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 21. Affectation des Résultats. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est à la disposition des associés.

Les associés peuvent, à la majorité prévue par la Loi, décider, qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaires le cas échéant, de distribuer au titre de dividendes le solde du bénéfice net entre les associés proportionnellement à leurs parts sociales ou le reporter à nouveau ou le transférer à une réserve spéciale.

Art. 22. Dividendes Intérimaires. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

- Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance;
- Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice;
- Le gérant ou le conseil de gérance est seul compétent pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes;
- Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés et une fois que cinq pour cent (5 %) du profit net de l'année en cours a été attribué à la réserve légale.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation.

Art. 23. Dissolution, Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Chapitre VII. Loi Applicable.

Art. 24. Loi Applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

Toutes les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites par Polaris Industries Holdco LP, préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

La comparante a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge EN raison de sa constitution à environ mille deux cents Euros (€ 1.200,-).

Décisions de l'associée unique

L'associée unique décide de:

1. Déterminer le nombre de gérant à cinq (5).
2. Nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

- *Gérants de catégorie A:*

* M. Bennett Morgan, né à Edina, Minnesota, Etats-Unis d'Amérique, le 16 juin 1963, ayant son adresse professionnelle au 2100 Highway 55 Medina, Minnesota 55340, Etats-Unis d'Amérique;

* Mme Stacy Bogart, née à Newton, Iowa, Etats-Unis d'Amérique, le 25 octobre 1963, ayant son adresse professionnelle au 2100 Highway 55 Medina, Minnesota 55340, Etats-Unis d'Amérique;

* M. Matt Homan, born né à Rochester, Minnesota, Etats-Unis d'Amérique, le 23 juin 1971, ayant son adresse professionnelle à Route de l'Etraz, 1180 Rolle, Suisse; et

* M. Laurent Kuhlmann, né à Nancy, France, le 28 novembre 1978, ayant son adresse professionnelle à Route de l'Etraz, 1180 Rolle, Suisse.

- *Gérant de catégorie B:*

* M. Marcel Stephany, né à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, le 4 septembre 1951, ayant son adresse professionnelle au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché du Luxembourg.

La durée du mandat des gérants est illimitée.

3. Déterminer l'adresse du siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 12 février 2013. Relation: ECH/2013/178. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 15 février 2013.

Référence de publication: 2013024210/511.

(130028810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

Mars Propco 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.301.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique de la Société en date du 20 février 2013 que:

- 1) le mandat de Madame Marie-Thérèse Discret en tant que gérant de la Société a pris fin avec effet immédiat;
- 2) il a été décidé de nommer Monsieur Tomas Lichy, né le 25 novembre 1972 à Ostrava (République Tchèque), résidant professionnellement au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2013.

Pour la Société

Référence de publication: 2013027901/17.

(130033566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Way Co-Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 144.042.

In the year two thousand and twelve, on the thirty-first day of December,
before us Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of shareholders of Way Co-Invest S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of one million one hundred thirty-four thousand six hundred euro (EUR 1,134,600.-), with registered office at 26-28, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having been incorporated following a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, dated 23 December 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 195 of 29 January 2009 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 144042 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary of 5 June 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1786 of 16 July 2012.

The extraordinary general meeting was declared open at 11.30 heures with Me Manfred Müller, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Me Caroline Taudière, lawyer, residing in Luxembourg.

The extraordinary general meeting elected as scrutineer Me Marc Frantz, lawyer, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

Agenda

1. To reclassify nine thousand nine hundred (9,900) of the ordinary shares into nine (9) new classes of shares namely class A shares, class B shares, class C shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares and class I shares, by converting nine thousand nine hundred (9,900) existing ordinary shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, into one thousand one hundred (1,100) class A shares, one thousand one hundred (1,100) class B shares, one thousand one hundred (1,100) class C shares, one thousand one hundred (1,100) class D shares, one thousand one hundred (1,100) class E shares, one thousand one hundred (1,100) class F shares, one thousand one hundred (1,100) class G shares, one thousand one hundred (1,100) class H shares and one thousand one hundred (1,100) class I shares, with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each.

2. To amend articles 5, 7, 22 and 23 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the foregoing proposed resolutions and, in particular, the rights and privileges attached to each class of shares.

3. Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolved to reclassify nine thousand nine hundred (9,900) of the ordinary shares, into nine (9) new classes of shares, namely class A shares, class B shares, class C shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares and class I shares, by converting nine thousand nine hundred (9,900) existing ordinary shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each into one thousand one hundred (1,100) class A shares, one thousand one hundred (1,100) class B shares, one thousand one hundred (1,100) class C shares, one thousand one hundred (1,100) class D shares, one thousand one hundred (1,100) class E shares, one thousand one hundred (1,100) class F shares, one thousand one hundred (1,100) class G shares, one thousand one hundred (1,100) class H shares and one thousand one hundred (1,100) class I shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each.

As a result of such conversion, the extraordinary general meeting of shareholders acknowledged that the shares in the Company are now held as follows:

Shareholders	Number and classes of shares	
Way LuxCo S.à r.l.	69,366,638	ordinary shares
	672	class A shares
	672	class B shares
	672	class C shares
	672	class D shares
	672	class E shares
	672	class F shares
	672	class G shares
	672	class H shares
	672	class I shares
Whale L.P.	8,427,719	ordinary shares
	82	class A shares
	82	class B shares
	82	class C shares
	82	class D shares
	82	class E shares
	82	class F shares
	82	class G shares
	82	class H shares
	82	class I shares
Capvis Equity III L.P.	35,259,531	ordinary shares
	342	class A shares
	342	class B shares
	342	class C shares
	342	class D shares
	342	class E shares
	342	class F shares
	342	class G shares
	342	class H shares
	342	class I shares
Capvis III Limmat L.P.	396,212	ordinary shares
	4	class A shares
	4	class B shares
	4	class C shares
	4	class D shares
	4	class E shares
	4	class F shares
	4	class G shares
	4	class H shares
	4	class I shares

Third resolution

In view of the above, the extraordinary general meeting of shareholders resolved to amend articles 5, 7, 22 and 23 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the foregoing resolutions.

As a result, article 5 shall from now on read as follows:

" **Art. 5. Subscribed Capital.** The subscribed capital of the Company is set at one million one hundred thirty-four thousand six hundred euro (EUR 1,134,600.-) divided into one hundred thirteen million four hundred fifty thousand one hundred (113,450,100) ordinary shares (the "Ordinary shares"), one thousand one hundred (1,100) class A shares (the "Class A shares"), one thousand one hundred (1,100) class B shares (the "Class B shares"), one thousand one hundred (1,100) class C shares (the "Class C shares"), one thousand one hundred (1,100) class D shares (the "Class D shares"), one thousand one hundred (1,100) class E shares (the "Class E shares"), one thousand one hundred (1,100) class F shares (the "Class F shares"), one thousand one hundred (1,100) class G shares (the "Class G shares"), one thousand one hundred (1,100) class H shares (the "Class H shares") and one thousand one hundred (1,100) class I shares (the "Class I shares") (together referred to as the "shares" and each a "share"). Each issued share has a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) and is fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares of each class shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws and except for the rights with respect to the distribution of dividends or

the allocation of liquidation proceeds by the Company (including on its dissolution or liquidation), as defined in articles 22 and 23 of these Articles of Incorporation.

In addition to the subscribed capital, a premium account is to be set up into which any premium paid on any share above its nominal value shall be transferred. The premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve."

As a result, article 7 shall from now on read as follows:

" **Art. 7. Increase and reduction of Capital.** The subscribed capital of the Company may be increased or reduced one or several times by resolution of a single shareholder or, as the case may be, by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The subscribed capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one entire class of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class. In the case of a repurchase and cancellation of a whole class of shares, such repurchase and cancellation of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting from the Class I shares until the Class A shares and ending with the Ordinary shares).

The redemption price shall be set by reference to the higher of (a) the nominal value of each redeemed share and (b) the following formula: dividing (i) the total amount of any distributable sums less the portion of the Profit Entitlement to be allocated to the other classes of shares in accordance with Article 22 by (ii) the number of shares constituting the class to be redeemed. Redemption of shares may only be carried out to the extent that sufficient distributable funds are available to settle the redemption price in full."

As a result, article 22 shall from now on read as follows:

" **Art. 22. Appropriation of profits.** From the annual net profits of the Company, as determined on the basis of applicable Luxembourg accounting rules, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as such Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company.

After the allocations to the Legal Reserve, the single shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium, to the shareholders.

In respect of each distribution of dividend, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- each Ordinary share (if any) shall carry the right to a cumulative dividend in an amount of not less than seven point five per cent (7.5%) per annum of the nominal value of such share; then
- each Class A share (if any) shall carry the right to a cumulative dividend in an amount of not less than seven per cent (7%) per annum of the nominal value of such share, then
- each Class B share (if any) shall carry the right to a cumulative dividend in an amount of not less than six point five per cent (6.5%) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class C share (if any) shall carry the right to a cumulative dividend in an amount of not less than six per cent (6%) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class D share (if any) shall carry the right to a cumulative dividend in an amount of not less than five point five per cent (5.5%) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class E share (if any) shall carry the right to a cumulative dividend in an amount of not less than five per cent (5%) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class F share (if any) shall carry the right to a cumulative dividend in an amount of not less than four point five per cent (4.5%) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class G share (if any) shall carry the right to a cumulative dividend in an amount of not less than four per cent (4%) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class H share (if any) shall carry the right to a cumulative dividend in an amount of not less than three point five per cent (3.5%) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class I share (if any) carry the right to a cumulative dividend in an amount of not less than three per cent (3%) per annum of the nominal value of such share, (together the "Profit Entitlement"); and

any remaining dividend amount after allocation of the Profit Entitlement shall be allocated in whole to all the shares forming the last outstanding class of shares in alphabetical order (starting from the Class I shares until the Class A Ordinary Shares and ending with the Ordinary shares).

Subject to the conditions set by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) or, as the case may be, the Board of Managers may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Manager(s)

or, as the case may be, the Board of Managers determine(s) the amount and the date of payment of any such advance payment."

As a result, article 23 shall from now on read as follows:

" **Art. 23. Dissolution, liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as set out in article 19 of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

In the event of liquidation, all assets and cash of the Company shall be applied in the following order of priority:

(ii) first, to the creditors (whether by payment or the making of reasonable provision for payment thereof) for all the Company's debts and liabilities;

(iii) second, to the shareholders for the repayment of the nominal value of their shares in the Company;

(iv) third, to the holders of all classes of shares in such order of priority and in such amount as is necessary to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500,-).

There being no other business, the extraordinary general meeting was adjourned at 11.45 p.m.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of inconsistencies between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le trente et un décembre,

par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des associés de Way Co-Invest S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de un million cent trente-quatre mille six cents euros (EUR 1.134.600,-), avec siège social au 26-28, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem en date du 23 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 195 en date de 29 janvier 2009 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144042. Les statuts ont été modifiés la dernière fois par acte du notaire soussigné en date du 5 juin 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1786 en date de 16 juillet 2012.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Maître Manfred Müller, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui a désigné comme secrétaire Maître Caroline Taudière, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Maître Marc Frantz, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour

1. Reclassification de neuf mille neuf cents (9.900) parts sociales ordinaires en neuf (9) nouvelles catégories de parts sociales dénommées parts sociales de catégorie A, parts sociales de catégorie B, parts sociales de catégorie C, parts sociales de catégorie D, parts sociales de catégorie E, parts sociales de catégorie F, parts sociales de catégorie G, parts sociales de catégorie H et parts sociales de catégorie I par conversion de neuf mille neuf cents (9.900) parts sociales ordinaires existantes ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune en mille cent (1.100) parts sociales de catégorie A, mille cent (1.100) parts sociales de catégorie B, mille cent (1.100) parts sociales de catégorie C, mille cent (1.100) parts sociales de catégorie D, mille cent (1.100) parts sociales de catégorie E, mille cent (1.100) parts sociales de catégorie F, mille cent (1.100) parts sociales de catégorie G, mille cent (1.100) parts sociales de catégorie H et mille cent (1.100) parts sociales de catégorie I, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

2. Modification des articles 5, 7, 22 et 23 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions proposées ci-dessus, et en particulier, les droits et privilèges attachés à chaque catégorie de parts sociales.

3. Divers.

(ii) Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales détenues par les associés, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des associés représentés, après avoir été signées par les membres du bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les associés présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de requalifier neuf mille neuf cents (9.900) parts sociales ordinaires en neuf (9) nouvelles catégories de parts sociales dénommées parts sociales de catégorie A, parts sociales de catégorie B, parts sociales de catégorie C, parts sociales de catégorie D, parts sociales de catégorie E, parts sociales de catégorie F, parts sociales de catégorie G, parts sociales de catégorie H et parts sociales de catégorie I par conversion de neuf mille neuf cents (9.900) parts sociales ordinaires existantes ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune en mille cent (1.100) parts sociales de catégorie A, mille cent (1.100) parts sociales de catégorie B, mille cent (1.100) parts sociales de catégorie C, mille cent (1.100) parts sociales de catégorie D, mille cent (1.100) parts sociales de catégorie E, mille cent (1.100) parts sociales de catégorie F, mille cent (1.100) parts sociales de catégorie G, mille cent (1.100) parts sociales de catégorie H et mille cent (1.100) parts sociales de catégorie I, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

En conséquence de cette conversion, l'assemblée générale extraordinaire des associés a pris acte de ce que les parts sociales de la Société sont dorénavant détenues comme suit:

Associés	Nombre et catégories de parts sociales
Way LuxCo S.à r.l.	69.366.638 parts sociales ordinaires 672 parts sociales de catégorie A 672 parts sociales de catégorie B 672 parts sociales de catégorie C 672 parts sociales de catégorie D 672 parts sociales de catégorie E 672 parts sociales de catégorie F 672 parts sociales de catégorie G 672 parts sociales de catégorie H 672 parts sociales de catégorie I
Whale L.P.	8.427.719 parts sociales ordinaires 82 parts sociales de catégorie A 82 parts sociales de catégorie B 82 parts sociales de catégorie C 82 parts sociales de catégorie D 82 parts sociales de catégorie E 82 parts sociales de catégorie F 82 parts sociales de catégorie G 82 parts sociales de catégorie H 82 parts sociales de catégorie I
Capvis Equity III L.P.	35.259.531 parts sociales ordinaires 342 parts sociales de catégorie A 342 parts sociales de catégorie B 342 parts sociales de catégorie C 342 parts sociales de catégorie D 342 parts sociales de catégorie E 342 parts sociales de catégorie F 342 parts sociales de catégorie G 342 parts sociales de catégorie H 342 parts sociales de catégorie I
Capvis III Limmat L.P.	396.212 parts sociales ordinaires 4 parts sociales de catégorie A 4 parts sociales de catégorie B

- 4 parts sociales de catégorie C
- 4 parts sociales de catégorie D
- 4 parts sociales de catégorie E
- 4 parts sociales de catégorie F
- 4 parts sociales de catégorie G
- 4 parts sociales de catégorie H
- 4 parts sociales de catégorie I

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de modifier les articles 5, 7, 22 et 23 des statuts de la Société afin de refléter les précédentes résolutions:

En conséquence, l'article 5 aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social souscrit.** Le capital social de la Société est fixé à un million cent trente-quatre mille six cents euros (EUR 1.134.600,-) représenté par cent treize millions quatre cent cinquante mille et cent (113.450.100) parts sociales ordinaires («parts sociales Ordinaires»), mille cent (1.100) parts sociales de catégorie A («parts sociales de Catégorie A»), mille cent (1.100) parts sociales de catégorie B («parts sociales de Catégorie B»), mille cent (1.100) parts sociales de catégorie C («parts sociales de Catégorie C»), mille cent (1.100) parts sociales de catégorie D («parts sociales de Catégorie D»), mille cent (1.100) parts sociales de catégorie E («parts sociales de Catégorie E»), mille cent (1.100) parts sociales de catégorie F («parts sociales de Catégorie F»), mille cent (1.100) parts sociales de catégorie G («parts sociales de Catégorie G»), mille cent (1.100) parts sociales de catégorie H («parts sociales de Catégorie H») et mille cent (1.100) parts sociales de catégorie I («parts sociales de Catégorie I») (ensemble les «parts sociales» et chacune une «part sociale»). Chaque part sociale a une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) et est entièrement libérée.

Les droits et obligations afférents aux parts sociales sont identiques, sauf stipulation contraire dans les Statuts ou dans la Loi et à l'exception toutefois des droits afférents aux distributions de dividendes ou l'attribution du boni de liquidation par la Société (y compris lors de sa dissolution ou liquidation), tels que prévu aux articles 22 et 23 des présents statuts.

En plus du capital social souscrit, un compte de prime d'émission peut être constitué sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. L'avoir de ce compte de prime d'émission peut être utilisé afin de régler le prix de rachat de parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour distribuer des dividendes aux associés, ou encore pour affecter ces fonds à la réserve légale.»

En conséquence, l'article 7 aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 7. Augmentation et réduction du capital social.** Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique, ou, selon le cas, par une résolution de l'assemblée générale des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par les statuts ou, selon le cas, par la loi pour toute modification des Statuts.

Le capital social souscrit de la Société peut être réduit par l'annulation des parts sociales, y compris par l'annulation d'une catégorie de parts sociales entière suite au rachat et à l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette catégorie. En cas de rachat et annulation d'une catégorie entière de parts sociales, ce rachat et cette annulation doivent être faits dans l'ordre alphabétique inversé (commençant par les parts sociales de Catégorie I jusqu'aux parts sociales de Catégorie A et terminant par les parts sociales Ordinaires).

Le prix de rachat doit être fixé par référence au montant le plus élevé entre (a) la valeur nominale de chaque part sociale rachetée, et (b) le montant calculé selon la formule suivante: division (i) du montant total de tous les sommes distribuables moins la partie du Droit au Bénéfice attribuable aux autres catégories de parts sociales conformément à l'Article 22 par (ii) le nombre de parts sociales constituant la catégorie devant être rachetée. Le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des fonds distribuables suffisants sont disponibles pour permettre le paiement intégral du prix de rachat.»

En conséquence, l'article 22 aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 22. Affectation des bénéfices.** Sur les bénéfices nets annuels de la Société, tels que déterminés sur base des règles comptables applicables au Luxembourg, il sera prélevé cinq pour cent (5%) destiné à la constitution de la réserve légale (la «Réserve Légale»). Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social.

Après l'affectation à la Réserve Légale, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, décide de la répartition du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserves ou de provisions, de le reporter à nouveau ou de le distribuer, ensemble avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés comme dividendes.

Lors de chaque distribution de dividendes, le montant alloué à cet effet sera distribué de la manière suivante:

- chaque part sociale Ordinaire (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins sept virgule cinq pour cent (7,5%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis

- chaque part sociale de Catégorie A (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins sept pour cent (7%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
 - chaque part sociale de Catégorie B (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins six virgule cinq pour cent (6,5%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
 - chaque part sociale de Catégorie C (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins six pour cent (6%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
 - chaque part sociale de Catégorie D (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins cinq virgule cinq pour cent (5,5%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
 - chaque part sociale de Catégorie E (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins cinq pour cent (5%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
 - chaque part sociale de Catégorie F (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins quatre virgule cinq pour cent (4,5%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
 - chaque part sociale de Catégorie G (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins quatre pour cent (4%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
 - chaque part sociale de Catégorie H (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins trois virgule cinq pour cent (3,5%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
 - chaque part sociale de Catégorie I (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins trois pour cent (3%) par an de la valeur nominale de cette part sociale, (ensemble le «Droit au Bénéfice»), et après allocation du Droit au Bénéfice, le solde du montant du dividende sera distribué intégralement à toutes les parts sociales constituant la dernière catégorie de parts sociales alors en circulation dans l'ordre alphabétique (commençant par les parts sociales de Catégorie I jusqu'aux parts sociales de Catégorie A et terminant par les parts sociales Ordinaires).
- Le ou les Gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de Gérance peuvent procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux associés dans les conditions établies par la Loi et conformément aux dispositions qui précèdent. Le ou les Gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de Gérance déterminent le montant et la date de paiement de ces acomptes.»

En conséquence, l'article 23 aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 23. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles prévues à l'article 19 des Statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectue par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

En cas de liquidation, tous les actifs et liquidités de la Société seront versés dans l'ordre de priorité suivant:

- (i) en premier lieu, aux créanciers (soit au moyen de paiements soit au moyen de provisions raisonnablement déterminées en vue de tels paiements) pour toutes les dettes et passifs de la Société;
- (ii) en deuxième lieu, aux associés pour le remboursement de la valeur nominale de leurs parts sociales dans la Société;
- (iii) en troisième lieu, aux détenteurs de toutes les catégories de parts sociales suivant les règles de priorité et les proportions nécessaires afin d'aboutir sur une base globale au même résultat économique que les règles de distribution prévues pour les distributions de dividendes.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.45 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande aux mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Müller, C. Taudière, M. Frantz, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 4 janvier 2013, REM/2013/23. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 15 février 2013.

Référence de publication: 2013024323/398.

(130028879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

Mars Propco 18 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.460.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.310.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique de la Société en date du 20 février 2013 que:

- 1) le mandat de Madame Marie-Thérèse Discret en tant que gérant de la Société a pris fin avec effet immédiat;
- 2) il a été décidé de nommer Monsieur Tomas Lichy, né le 25 novembre 1972 à Ostrava (République Tchèque), résidant professionnellement au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2013.

Pour la Société

Référence de publication: 2013027909/17.

(130033619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Mars Propco 21 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.313.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique de la Société en date du 20 février 2013 que:

- 1) le mandat de Madame Marie-Thérèse Discret en tant que gérant de la Société a pris fin avec effet immédiat;
- 2) il a été décidé de nommer Monsieur Tomas Lichy, né le 25 novembre 1972 à Ostrava (République Tchèque), résidant professionnellement au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2013.

Pour la Société

Référence de publication: 2013027913/17.

(130033616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Mars Propco 20 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.312.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique de la Société en date du 20 février 2013 que:

- 1) le mandat de Madame Marie-Thérèse Discret en tant que gérant de la Société a pris fin avec effet immédiat;
- 2) il a été décidé de nommer Monsieur Tomas Lichy, né le 25 novembre 1972 à Ostrava (République Tchèque), résidant professionnellement au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2013.

Pour la Société

Référence de publication: 2013027912/17.

(130033617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

ROYAL Luxembourg SOPARFI S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 58.944.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
EASIT SA
Signature

Référence de publication: 2013028032/12.

(130033687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Lux-Home Concept S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 97.217.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 21 février 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a en vertu de l'article 203 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société:

- LUX-HOME CONCEPT S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Cécilia COUSQUER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, et ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 15 mars 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Me Cécilia COUSQUER
Le liquidateur

Référence de publication: 2013028192/21.

(130034231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Les Canoniers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 158.134.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 31 octobre 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 30 novembre 2012.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2013028191/13.

(130033797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Immo Belle Vue S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 1-3, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 99.657.

Assemblée générale extraordinaire du 05/01/2012 de la société Immo Belle Vue Sarl

L'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte à 20 heures.

Ordre du jour:

- Transfert du siège social

L'associé unique est présent, de façon que l'intégralité du capital social est représenté.

Monsieur DIAS GOMES DA SILVA Manuel José, né le 08/09/1971 et domicilié au 29 rue Eugène Nickels L-7377 LORENTZWEILER décide de transférer à partir de la date d'aujourd'hui le siège social de la société à l'adresse 1-3 rue d'Eich L-1461 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée extraordinaire est close à 20 heures 15.

Fait à Luxembourg, le 31/10/2012.

DIAS GOMES DA SILVA Manuel.

Référence de publication: 2013028189/17.

(130034096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Yellone Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 139.007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. FONTAINE

Administrateur

Référence de publication: 2013028160/11.

(130033836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Black Star SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 93.949.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 30 janvier 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absences d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- BLACK STAR SA, avec siège social à L-9991 Weiswampach, 117 route de Stavelot, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 0093949.

Pour extrait conforme

Maître Gilbert REUTER

Le liquidateur

Référence de publication: 2013028181/15.

(130033717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

2010 Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 26, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 152.720.

Les comptes annuels au 31.12.11 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013028169/10.

(130033871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Xevin Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 140.065.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013028157/10.

(130034036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Solpanel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 155.237.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 février 2013, enregistré à Luxembourg A.C., 21 février 2013, LAC/2013/8108.

Qu'a été prononcée la clôture de la liquidation de la Société Anonyme «SOLPANEL S.A.», ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, constituée suivant acte notarié, en date du 19 août 2010, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2184 du 15 octobre 2010.

La Société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 10 décembre 2012.

Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à partir du 18 février 2013, à l'ancien siège social L- 1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2013.

Référence de publication: 2013028079/19.

(130034123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

SND (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 521.847,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 165.129.

Il est à noter que l'adresse principale de l'associé unique de la Société est à modifier comme suit: 400 Burrard Street, Suite 1400, Vancouver, BC V6C 3A6, Canada.

Le 26 février 2013.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2013028075/13.

(130034105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Sitassur S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1633 Luxembourg, 21, rue Antoine Godart.

R.C.S. Luxembourg B 151.711.

Les comptes annuels au 31.12.11 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013028072/10.

(130033874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

SIDL, Skol International Development Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 17.967.

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2013

L'Assemblée Générale Extraordinaire:

- acte la démission le 10.10.2012 de Monsieur Michel GILLARD demeurant 15 rue de l'Etang à 5031 GRAND LEEZ en qualité d'Administrateur.

- acte la radiation de Monsieur Pascal KRAWZYCK demeurant 22A rue de l'Etoile à 57100 Thionville (France) à la suite de son décès survenu le 13.01.2013 en qualité d'Administrateur.

Certifié conforme
Christophe THIBAUT de MAISIERES
Administrateur

Référence de publication: 2013028073/16.

(130033491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

T-C Neuperlach Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 60.600,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 163.848.

Par résolutions signées en date du 13 février 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission d'Adriana De Alcantara, avec adresse au 2, rue de la Paix, L-7244 Bereldange, de son mandat de gérant de classe B, avec effet immédiat;

- nomination de Vinessa Sweeney, avec adresse professionnelle au 23, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, au mandat de gérant de classe B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2013.

Référence de publication: 2013028089/15.

(130033673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Sustainable Energy One S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 164.048.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2013.

Référence de publication: 2013028057/10.

(130033790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Schmatz & Partners Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 47, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 159.878.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 février 2013.

Référence de publication: 2013028046/10.

(130033858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Promocampos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7450 Lintgen, 1, route Principale.

R.C.S. Luxembourg B 166.503.

Assemblée Générale Ordinaire du 7 janvier 2013

Ordre du jour;

1. Transfert de l'adresse de la société "PROMOCAMPOS, Société à responsabilité limitée"

Résolution prise:

Les associés:

1) Monsieur Manuel REBELO CAMPOS, indépendant, né à Populo/Alijo, (Portugal), le 03 décembre 1972, demeurant à L-7432 Gosseldange, 6, route de Schoenfels (50 parts);

2) Monsieur Antonio Joaquim REBELO CAMPOS, gérant de société, né à Populo/Alijo (Portugal), le 5 décembre 1969, demeurant à P-2855-359 Corroios, rua Antonio Costa 7, Quinta de Valadares (Portugal) (50 parts);

de la société à responsabilité limitée PROMOCAMPOS, ayant son siège social à L-7432 Gosseldange, 6, route de Schoenfels,

Ont pris la résolution suivante:

Première résolution:

Les associés décident de transférer l'adresse de L-7432 GOSSELDANGE, 6, route de Schoenfels à L-7450 LINTGEN, 1, route Principale.

Fait à LINTGEN, le 7 janvier 2013, en 3 exemplaires.

Manuel REBELO CAMPOS /
Antonio Joaquim REBELO CAMPOS.

Référence de publication: 2013028020/24.

(130034197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

One Aim S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9999 Wemperhardt, 4A, Op der Haart.

R.C.S. Luxembourg B 137.354.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 février 2013.

Référence de publication: 2013027976/10.

(130034024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Tata Consultancy Services Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 89D, rue Pafebruch, Parc d'activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 112.110.

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2013.

Référence de publication: 2013028102/10.

(130033897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Tracol Construction S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5773 Weiler-la-Tour, Schlammesté.

R.C.S. Luxembourg B 132.670.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2013.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2013028096/14.

(130033849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Sigma Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 125.000.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SIGMA IMMOBILIERE S.à r.l.

Référence de publication: 2013028070/10.

(130033769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Sveta Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 158.102.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Sveta Investments S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013028058/11.

(130034277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

RDC International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 99.696.667,00.

Siège de direction effectif: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 149.885.

EXTRAIT

En date du 19 février 2013, les associés de la Société, (i) Atlantic Maritime Services LLC, une «limited liability company» régie par les lois des Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social sis au 2800, Post Oak Boulevard, Suite 5450, 77056 Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro 5000265 et (ii) Rowan Companies, Inc., une «corporation» régie par les lois des Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social sis au 2800, Post Oak Boulevard, Suite 5450, 77056 Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro 0418601, ont nommé en remplacement de M. Marco Weijermans, démissionnaire, M. Fabrice Stéphane Rota, né le 19 février 1975 à Mont-Saint-Martin, France, demeurant professionnellement au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, nouveau gérant de catégorie B de la Société.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- M. John L. Buvens, gérant de catégorie A;
- M. Gregory M. Hatfield, gérant de catégorie A;
- M. Fabrice Stéphane Rota, gérant de catégorie B; et
- M. Jean-François Findling, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013028201/26.

(130033804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

RDC Drilling International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 99.696.667,00.

Siège de direction effectif: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 149.887.

EXTRAIT

En date du 19 Février 2013, l'associé unique de la Société, RDC INTERNATIONAL S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 149.885 a nommé en remplacement de M. Marco Weijermans, démissionnaire, M. Fabrice Stéphane Rota, né le 19 février 1975 à Mont-Saint-Martin, France, demeurant professionnellement au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, nouveau gérant de catégorie B de la Société.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- M. John L. Buvens, gérant de catégorie A;
- M. Gregory M. Hatfield, gérant de catégorie A;
- M. Fabrice Stéphane Rota, gérant de catégorie B; et
- M. Jean-François Findling, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013028199/24.

(130033823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

PayPal 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.758.

Statuts coordonnés, suite à une constatation d'augmentation de capital reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 30 octobre 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 30 novembre 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013028196/13.

(130033792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Mercury Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 172.153.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 30 octobre 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 30 novembre 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013028193/13.

(130033791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Genetrix, Société Anonyme.

Siège social: L-8522 Beckerich, 6, Jos Seyler Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 96.191.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 30 janvier 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absences d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- GENETRIX SA, avec siège social à L-8522 Beckerich, 6 rue Jos Seyler, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 0096191.

Pour extrait conforme

Maître Gilbert REUTER

Le liquidateur

Référence de publication: 2013028184/15.

(130033718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Venice Luxco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 13.001,04.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 119.007.

Extrait des résolutions des associés

En date du 21 février 2013, les associés ont pris acte de la démission de Deloitte S.A. de son mandat de réviseur d'entreprises agréé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2013.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2013028129/15.

(130034070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Valéan, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 13A, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 168.963.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VALEAN S.à R.L.

Un Mandataire

Référence de publication: 2013028124/11.

(130033716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

UBS Luxembourg Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 76.778.

Extrait de la résolution circulaire du 8 février 2013:

Sont agréés en date du 8 Février 2013 au Conseil d'Administration pour une période se terminant à l'Assemblée Générale Annuelle de 2013:

- Mr Christian Borner, Membre du Conseil d'Administration, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

- Mr Manfred Wüthrich, Membre du Conseil d'Administration, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour UBS LUXEMBOURG SICAV

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Sandra Ehlers / Guillaume André

Director / Director

Référence de publication: 2013028122/17.

(130033484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Tracol Renovation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5773 Weiler-la-Tour, Schlammestee.

R.C.S. Luxembourg B 168.077.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2013.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2013028118/14.

(130033938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Y.E SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 45, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 131.016.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013028159/10.

(130033688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Caroline Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 137.051.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 7 novembre 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 7 décembre 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013028183/13.

(130033794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

T.S.L. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 95.336.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 21 février 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a en vertu de l'article 203 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société:

- T.S.L. S.à r.l., avec siège social à L-6633 Wasserbillig, 74a, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Cécilia COUSQUER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, et ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 15 mars 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Me Cécilia COUSQUER

Le liquidateur

Référence de publication: 2013028206/21.

(130034228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Orange Cannelle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 107.897.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE*Extrait*

Par jugement rendu en date du 21 février 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a en vertu de l'article 203 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société:

- ORANGE CANNELLE S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Cécilia COUSQUER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, et ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 15 mars 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Me Cécilia COUSQUER
Le liquidateur

Référence de publication: 2013028194/21.

(130034232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Vestar CCS 3 S.àrl., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.313.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 February 2013.

B. P. Schwartz / M.C.J. Weijermans / K. Whalen / J. Mudde / S. Della Roca
Manager A / Manager B / Manager A / Manager B / Manager A

Référence de publication: 2013028133/12.

(130033828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Rowan Offshore Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 6.025.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 162.526.

—
EXTRAIT

En date du 20 février 2013, l'associé unique de la Société, RDC Offshore (Gibraltar) Limited, une société régie par les lois de Gibraltar, ayant son siège social sis au 19, Town Range, bâtiment 1 Burns House, Gibraltar, enregistrée sous le numéro 107362 a nommé en remplacement de M. M. C. Johannes Weijermans et M. Robert van't Hoef, démissionnaires, M. Fabrice Stéphane Rota, né le 19 février 1975 à Mont-Saint-Martin, France et M. Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, né le 28 février 1971 à Geleen, Pays-Bas, demeurants professionnellement au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, nouveaux gérants de catégorie B de la Société.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- M. Thomas P. Burke, gérant de catégorie A;
- M. Gregory M. Hatfield, gérant de catégorie A;
- M. Fabrice Stéphane Rota, gérant de catégorie B; et
- M. Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013028198/24.

(130033807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Rowan Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 238.545.926,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 167.846.

—
EXTRAIT

En date du 20 février 2013, l'associé unique de la Société, Marine Blue Limited, une société régie par les lois de Gibraltar, ayant son siège social sis à 19, Town Range, GX-11 1AA, Gibraltar, enregistrée sous le numéro 100275 a nommé en remplacement de M. M. C. Johannes Weijermans et M. Robert van't Hoeft, démissionnaires, M. Fabrice Stéphane Rota, né le 19 février 1975 à Mont-Saint-Martin, France et M. Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, né le 28 Février 1971 à Geleen, Pays-Bas, demeurants professionnellement au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, nouveaux gérants de catégorie B de la Société.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- M. Thomas P. Burke, gérant de catégorie A;
- M. Gregory M. Hatfield, gérant de catégorie A;
- M. Fabrice Stéphane Rota, gérant de catégorie B; et
- M. Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013028197/24.

(130033812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Sif S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 33.903.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue de façon extraordinaire à Luxembourg en date du 22 février 2013, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Sixième résolution:

Le mandat du commissaire aux comptes arrivant à échéance à ce jour, l'assemblée générale décide de nommer la société Alter Audit S.à r.l., ayant son siège social au 2 place de Strasbourg, L-2560 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 110.675, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes annuels pour l'exercice se terminant au 31.12.2012.

L'assemblée générale décide d'accepter les démissions, avec effet au 22 février 2013, de tous les membres de l'actuel conseil d'administration, à savoir:

- Monsieur Davide MURARI, né le 14.06.1967 à Vérone (Italie), résidant professionnellement au 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur;
- Monsieur Mirko LA ROCCA, né le 16.04.1971 à Rome (Italie), résidant professionnellement au 30 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, Administrateur;
- Monsieur Frédéric ADAM, né le 18.07.1972 à Arlon (Belgique), résidant professionnellement au 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur.

L'assemblée générale décide de nommer en remplacement avec effet au 22 février 2013, trois nouveaux administrateurs, à savoir:

- Monsieur Sergio VANDI, né le 25.09.1963 à Madrid (Espagne), résidant au 32 rue J. G. de Cicignon, L-1335 Luxembourg, Administrateur;
- Monsieur Maurizio COTTELLA, né à Turin (Italie) le 10.05.1971 et domicilié à Piazza C.L.N. 255, I-10123 TURIN, Administrateur;

- Monsieur Pascal RICHEZ, né le 23.11.1962 à Paris (France), résidant professionnellement au 18 avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, Administrateur.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016 à tenir en 2017.

Luxembourg, le 22 février 2013.

Pour la société SIF S.A.

Banque de Patrimoines Privés

Le domiciliataire

Référence de publication: 2013028069/36.

(130034219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

RDC Offshore Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 4.025.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 162.525.

—
EXTRAIT

En date du 19 février 2013, l'associé unique de la Société, Rowan Drilling Cyprus Limited, une "limited liability company" régie par les lois de Chypre, ayant son siège social sis à 23 Florinis Street, bâtiment STADYL, CY-1065, Nicosia, Chypre enregistrée sous le numéro HE 277554 a nommé en remplacement de M. M. C. Johannes Weijermans et M. Robert van't Hoef, démissionnaires, M. Fabrice Stéphane Rota, né le 19 février 1975 à Mont-Saint-Martin, France et M. Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, né le 28 Février 1971 à Geleen, Pays-Bas, demeurants professionnellement au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, nouveaux gérants de catégorie B de la Société.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- M. Thomas P. Burke, gérant de catégorie A;
- M. Gregory M. Hatfield, gérant de catégorie A;
- M. Fabrice Stéphane Rota, gérant de catégorie B; et
- M. Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013028202/24.

(130033819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Riverwood S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 108.091.

—
L'an deux mille douze, le vingt-et-un décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'«Assemblée Générale») des actionnaires de la société «RIVERWOOD S.A.» (la «Société»), une société anonyme établie et ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 108.091, constituée suivant acte notarié en date du 3 mai 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 972 du 1^{er} octobre 2005. Les Statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Cornelia METTLEN, avec adresse professionnelle au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire de l'Assemblée Générale Madame Marie-Line SCHUL, avec adresse professionnelle au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

L'Assemblée Générale choisit comme scrutateur Monsieur Damien MATTUCCI, avec adresse professionnelle au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée Générale ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter que:

A) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le

notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

B) Tel qu'il résulte de la liste de présence, la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

C) La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, et autorisation au conseil d'administration de transférer le siège à l'intérieur de la commune; modification subséquente des articles 2, premier alinéa, et 13, premier alinéa des statuts de la Société;

2. Mise à jour des statuts de la Société notamment en relation avec la Loi du 25 août 2006 modifiant la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et modification subséquente des articles 4, 8 et 9 des statuts de la Société;

3. Retrait des dispositions sur le capital autorisé;

4. Introduction de la possibilité pour les administrateurs de prendre des décisions écrites.

5. Divers

L'Assemblée Générale aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la Société au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet immédiat, et de formaliser la possibilité pour le conseil d'administration de transférer le siège dans la commune.

En conséquence, l'article deux (2), premier alinéa, des statuts de la Société est modifié, lequel alinéa aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2. (Premier alinéa).** Le siège de la société est établi dans la commune de Strassen. Il pourra être transféré vers toute autre adresse dans la commune par une décision du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

Art. 13. (Premier alinéa). L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier vendredi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit désigné dans les convocations.»

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide d'amender les statuts de la Société afin notamment de les adapter à la loi du 25 août 2006 modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. A cette fin, l'Assemblée Générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 8 et le dernier alinéa de l'article 9 des statuts comme suit:

« **Art. 8. (Premier alinéa).** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non; ils sont rééligibles et toujours révocables. Sauf si l'assemblée en décide autrement, la durée du mandat est de six ans. Dans l'hypothèse où la société n'a qu'un seul actionnaire ou si à l'occasion d'une assemblée, il est constaté qu'il ne reste plus qu'un seul actionnaire, la société peut être administrée par un seul administrateur («l'administrateur unique») jusqu'à la prochaine assemblée constatant l'existence de plus d'un actionnaire.

Art. 9. (Dernier alinéa). La société se trouve engagée par la signature du délégué à la gestion journalière, de l'administrateur unique, ou par la signature collective de deux administrateurs.»

L'assemblée générale décide également de supprimer le quatrième alinéa de l'article 4 des statuts.

Troisième résolution

Le capital autorisé étant expiré, l'assemblée générale décide de retirer les deuxième et troisième alinéas de l'article 5 des statuts.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de donner aux administrateurs la possibilité de prendre des décisions par écrit. En conséquence, un nouvel alinéa six est inséré à l'article 9 des statuts:

" **Art. 9. (Alinéa 6 nouvellement inséré).** Des décisions écrites approuvée et signées par tous les administrateurs produiront le même effet que des décisions prises lors d'une réunion du conseil."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Strassen, au nouveau siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes, et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants susmentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Suit la version anglaise du texte qui precede:

In the year two thousand and twelve, on the twenty-first day of December,

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

Is held an extraordinary general meeting (the "general meeting") of the shareholders of "RIVERWOOD S.A.", a public limited liability company ("société anonyme") (hereafter the "Company"), established and having its registered office at 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B under the number 108.091, incorporated pursuant to a notarial deed on May 3, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 972 on October 1, 2005.

The Company's articles of association have not been amended since the incorporation.

The meeting is opened by Ms. Cornelia METTLEN, residing professionally at 163 rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duchy of Luxembourg, being in the chair (hereafter the "Chairman"),

The Chairman appoints as secretary, Ms. Marie-Line SCHUL, residing professionally at 163 rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duchy of Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer, Mr. Damien MATTUCCI, residing professionally at 163 rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duchy of Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

A) The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are recorded in an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing persons and the undersigned notary.

B) As it appears from the said attendance list, all the issued shares, representing the whole share capital of the Company, are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

C) The agenda of the meeting is the following:

1. Transfer of the registered office of the Company to 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen and authorization to be given to the board of Directors to transfer the registered office within the same municipality and subsequent amendment of Article 2, first paragraph and of Article 13, first paragraph of the Company's articles of association;

2. Update of the articles of association notably in accordance with the Law of August 25, 2006 modifying the Law of August 10, 1915 on commercial companies; For that purpose, amendment of articles 4, 8 and 9 of the Company's articles of association;

3. Removal of the provisions regarding the authorized capital;

4. Introduction of the possibility for the directors to take resolution in writing;

5. Miscellaneous.

After the foregoing has been approved by the shareholders, the general meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to transfer the registered office of the Company to 163 rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, with immediate effect and to formalize the possibility given to the board of directors to transfer the registered office within the same municipality.

The general meeting further resolves to amend, the first paragraph of article two and the first paragraph of Article thirteen of the Company's articles of association, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 2. (First paragraph).** The registered office is established in the municipality of Strassen. It may be transferred to any other address within the same municipality by a decision of the board of directors or the sole director as the case may be.

Art. 13. (First paragraph). The annual general meeting shall be held at the registered office or such other, place as indicated in the convening notices on the first Friday of the month of May at 11.00 a.m."

Second resolution

The general meeting resolves to amend the articles of association, notably in order to adapt them to the Law of August 25, 2006 modifying the Law of August 10, 1915 on commercial companies. As a consequence, the first paragraph of article 8 and the last paragraph of article 9 of the Company's articles of association shall read as follow:

" **Art. 8. (First paragraph).** The company shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders; they shall be re-eligible and they may be removed at any time. Except if the general meeting is deciding otherwise, the duration of the mandate shall be six years. In case the Company has only one shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the Company has only one shareholder left,

the Company may be managed by one director (the "sole director") until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder.

" **Art. 9. (Last paragraph).** The company is bound by the signature of the managing director, of the sole director or by the joint signatures of any two directors."

The general meeting further resolves to remove the fourth paragraph of article 4 of the Company's articles of association.

Third resolution

The authorized capital being expired, the general meeting resolves to remove the second and third paragraphs of article 5 of the Company's articles of association.

Fourth resolution

The general meeting resolves to give the possibility to the board of directors to take resolution in written. As a consequence, a new sixth paragraph shall be inserted at article 9 the Company's articles of association, which shall read as follow:

« **Art. 9. (New inserted sixth paragraph).** Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions taken during a board of directors' meeting."

There being no further business, the meeting is terminated.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Strassen, at the new registered office of the Company, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Signé: C. METTLEN, M.L. SCHUL, D. MATTUCCI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 27 décembre 2012. Relation: EAC/2012/17638. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013024846/153.

(130029458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2013.

Tooris Estates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 122.628.

Le Bilan au 30.09.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013028115/10.

(130034054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Vestar CCS 1 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.311.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 February 2013.

B. P. Schwartz / M.C.J. Weijermans / K. Whalen / J. Mudde / S. Della Roca
Manager A / Manager B / Manager A / Manager B / Manager A

Référence de publication: 2013028131/12.

(130033830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.
